

Règlement européen

Réseau transeuropéen de transport – RTE-T

Implications sur la Planification de la Mobilité en Wallonie

Cellule internationale et Projets européens

Marion JOISSAINS, responsable

Direction de la Planification de la Mobilité

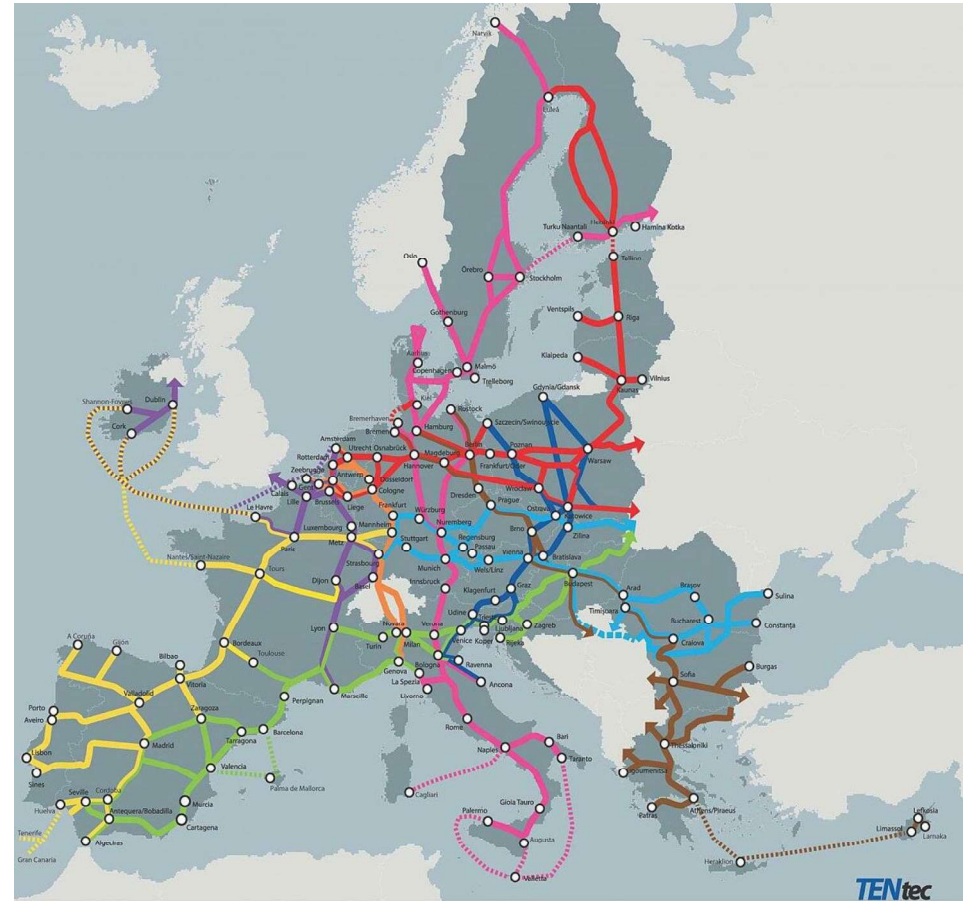
Damien TOBIE, pôle territorial

Ordre du jour

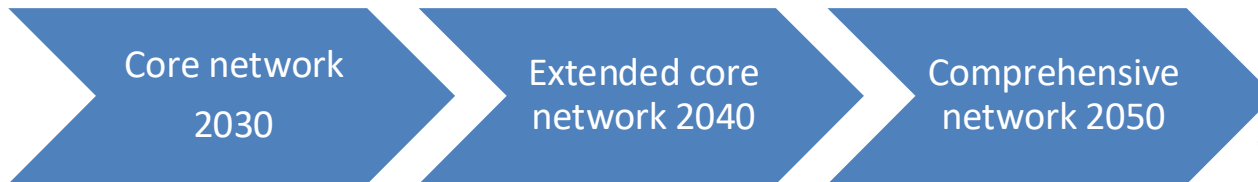
- Cadre législatif européen
 - Introduction au RTE-T
 - Financements européens
 - Orientations en matière de planification de la mobilité urbaine durable applicables aux nœuds urbains: Annexe V
- Cadre wallon de la planification de la mobilité
 - Cadre législatif et outils wallons
 - Exigences et opportunités de la réglementation européenne pour la région et les communes wallonnes

Objectifs du RTE-T

- Programme de développement des infrastructures
 - Concerne le secteur des transports dans l'Union européenne
- Facilitation des connexions
 - Entre les réseaux routiers, ferroviaires et fluviaux
 - Inclut nœuds urbains, les ports et les aéroports des États membres
- Base légale actuelle
 - Règlement 2024/1679 (révision le 13 juin 2024)



Structure du RTE-T



Objectifs

- Éliminer les barrières entre les réseaux de transport des États membres
- Créer une seule zone de transport européenne

Financement des Projets



- Sources de financement
 - Budgets nationaux
 - Fonds de l'UE
- Instruments financiers
 - Prêts
 - Garanties de prêts
 - Effet de levier
- Programmes de financement
 - CEF: Connecting Europe Facility
 - Fonds européen pour les investissements stratégiques (InvestEU)
 - Programme Horizon 2020 (Horizon Europe)
 - Fonds structurels (Fonds de cohésion, FEDER)

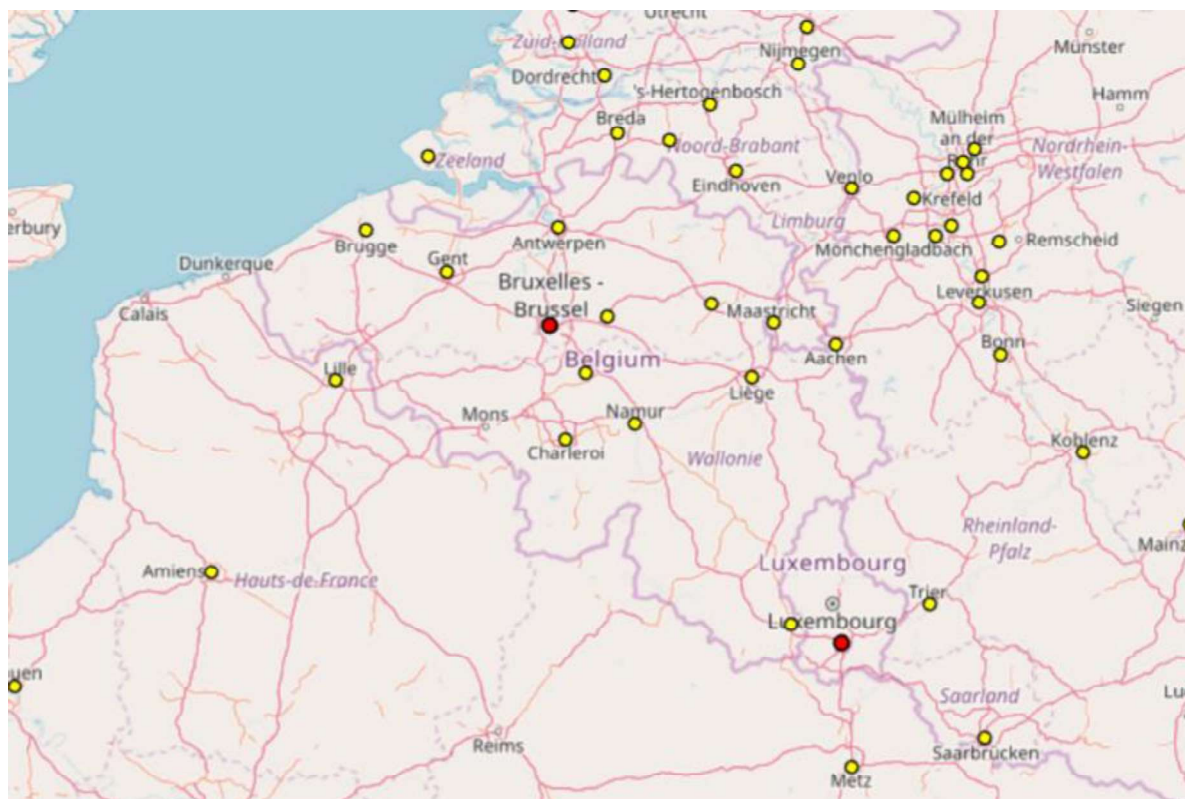
Révision de 2024

- Orientations en matière de planification de la mobilité urbaine durable applicables aux nœuds urbains: Annexe V
- Plan exhaustif intégré à long terme pour la mobilité du fret et des voyageurs applicable à l'ensemble de la zone urbaine fonctionnelle, devrait être établi d'ici à 2027



Corridors: Mer du nord - Rhin – Méditerranée Mer du Nord - Baltique

03/12/2024
97



Objectifs du PMUD

- Accessibilité pour tous les usagers
 - Inclut les personnes handicapées ou à mobilité réduite
- Mobilité à faibles émissions
 - Haute qualité, sûre et durable
- Soutien aux transports publics et à la mobilité active
 - Rôle crucial pour une mobilité durable
- Développement d'infrastructures
 - Circulation fluide de véhicules à émissions faibles et nulles
 - Plateformes multimodales de transport de passagers
 - Facilitation des correspondances du premier et du dernier kilomètre
 - Terminaux de fret multimodaux desservant les nœuds urbains

Vision à Long Terme et Mise en Œuvre à Court Terme

03/12/2024
99

- Vision à long terme
 - Stratégie pour le développement futur des infrastructures de transport
 - Services multimodaux
- Mise en œuvre à court terme
 - Plan d'exécution pour la stratégie
- Approche intégrée
 - Développement durable de la zone urbaine
 - Politiques d'occupation des sols et d'aménagement du territoire
- Aspects financiers
 - Abordés directement dans le PMUD ou par référence à d'autres plans

Intégration des Différents Modes de Transport

- Promotion du transport multimodal
 - Intégration des différents modes de transport
 - Mise en place de mesures pour une mobilité accessible, fluide et durable
- Actions pour accroître la part modale des transports durables
 - Transports publics
 - Mobilité partagée
 - Mobilité active
 - Transport par voie navigable intérieure et maritime
- Promotion de la mobilité à émissions faibles et nulles
 - Écologisation de la flotte urbaine
- Amélioration de l'accessibilité pour tous les usagers
 - Réduction de la congestion

Fonctionnement Efficace du Réseau Transeuropéen de Transport

03/12/2024

101



- Impact des mesures urbaines sur les flux de trafic
 - Passagers et marchandises
 - Transit fluide à travers les nœuds urbains et autour d'eux
 - Réduction de la congestion
 - Amélioration de la sécurité routière
 - Suppression des goulets d'étranglement

Approche Participative recommandée



- Approche intégrée
 - Coopération entre différents niveaux de gouvernance
 - Coordination entre les autorités compétentes
 - Consultation entre les parties prenantes
- Inclusion des citoyens
 - Participation des représentants de la société civile
 - Implication des acteurs économiques

Surveillance et Indicateurs de Performance



- Objectifs du PMUD
 - Définir des buts clairs pour le système de transport urbain
- Cibles du PMUD
 - Établir des cibles mesurables pour évaluer les progrès
- Indicateurs de performance
 - Utiliser des indicateurs pour suivre les performances actuelles et futures
- Mise en œuvre
 - Surveiller la mise en œuvre à l'aide des indicateurs de performance

Les plans de mobilité en Wallonie

Depuis 2004

Cadre législatif

03/12/2024
105



Décret 2004 – Mobilité & Accessibilité Locale

Plans Urbains de Mobilité 7

agglomérations

- 100% Subventionné
- Enquête publique
- Avis des communes (2/3 population)
- Adoption par le GW

Plans Communaux de Mobilité 262

communes

- 75% subventionné
- Assistance technique et administrative
- Adoption par le Conseil Communal

2 outils de planification multimodale de la mobilité

Cadre législatif

03/12/2024
106



Décret 2022 – Politique Cyclable

Plan d'Actions
« Wallonie Cyclable »

Plan d'Actions
« Wallonie Piétonne »



Décret 2018 – Transport Collectif

Plans de
redéploiement du
réseau TEC

Schémas intermodaux
de mobilité par bassin



Transport Routier

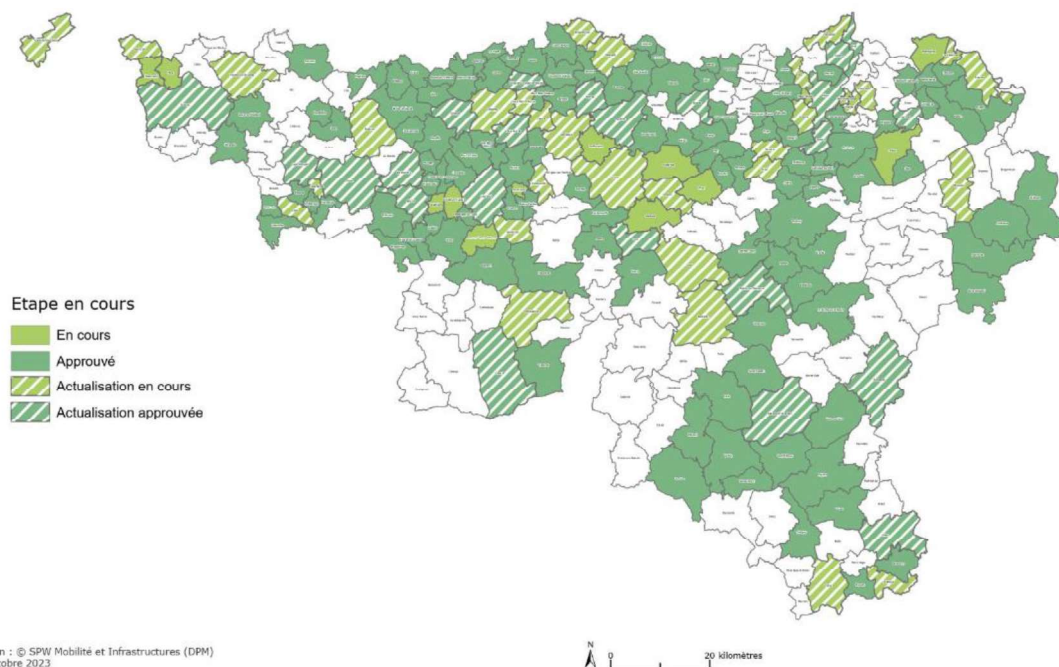
Plan Mobilité et
Infrastructures pour
tous (PIMPT)

Outils de planification mono- ou pluri-modaux de la mobilité

Les PCM wallons



Plans de mobilité en Wallonie
Situation de Octobre 2023

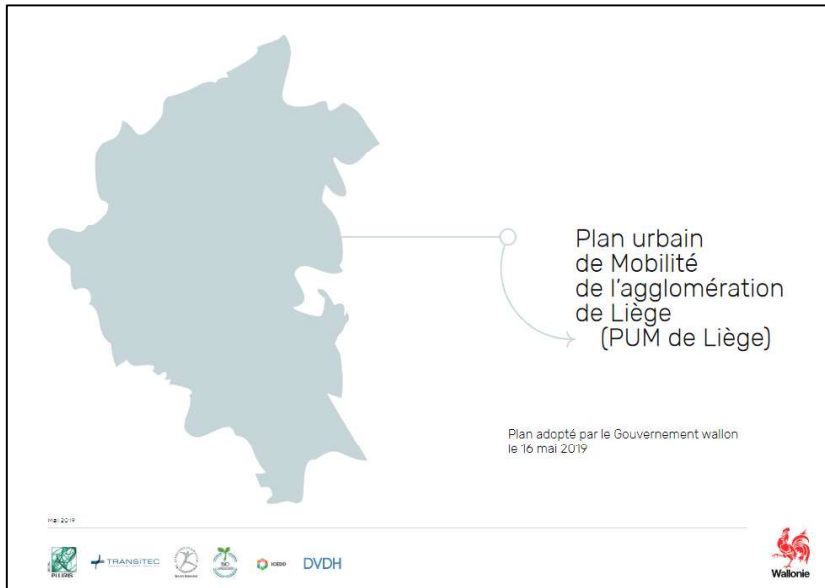


Au moins 1 PCM adopté

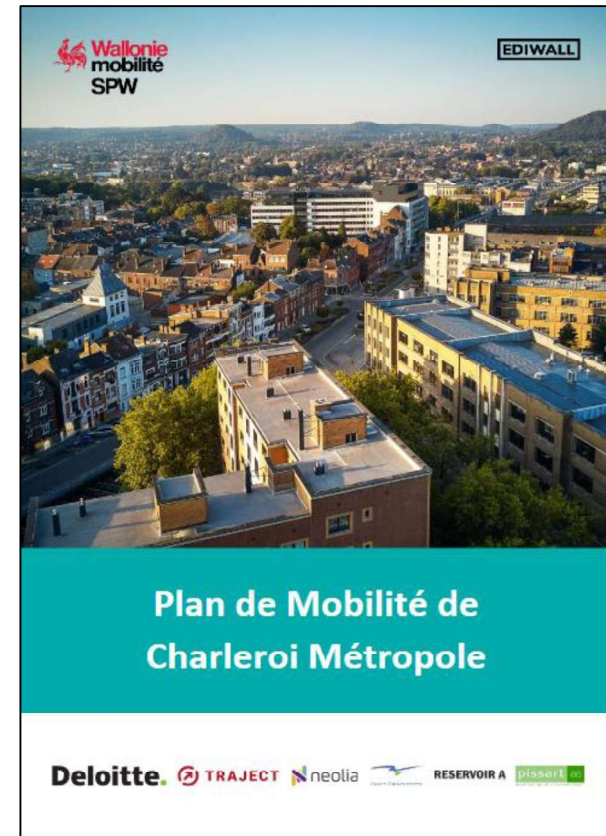
% communes	% population
65%	85%

Les PUM wallons

Liège
24 communes
Adoption 2019



Charleroi
30 communes (17 aggro)
Adoption 2024



Les PUM wallons

Mais, réflexions en cours pour redéfinir la vision régionale des plans de mobilité supra-communaux:

➔ Vers une gouvernance et un découpage par Bassin de Mobilité

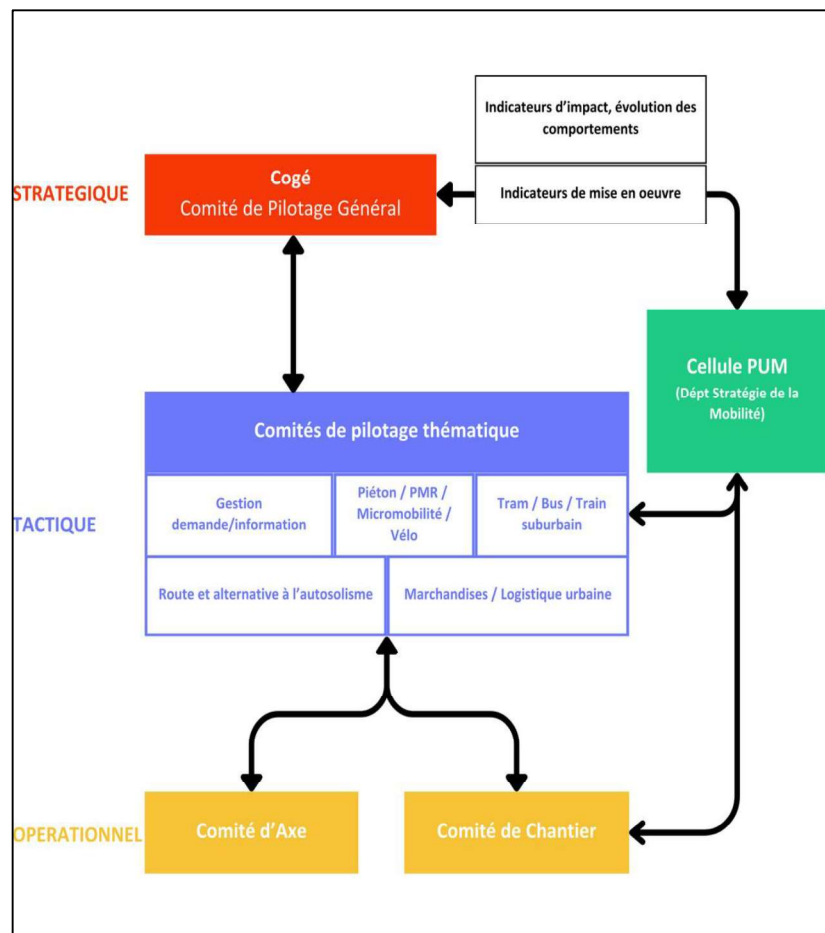
Les plans de mobilité en Wallonie

Aujourd'hui, Demain ?

Le PUM de Liège – Suivi et Evaluation

03/12/2024

111



Le PMCM – Gouvernance et Mise en œuvre

03/12/2024
112

CONSEIL DE BASSIN

DÉCIDE, FINANCE ET VALIDE

Conseil

COMITÉS THÉMATIQUES

OPÉRATIONNALISE

CoThé Mobilité Active

CoThé Déploiement de l'offre de mobilité collective et partagée

CoThé Logistique et Marchandises

CoThé Gestion du trafic routier

CoThé Sensibilisation, Évolution des comportements et Communication

COMITÉS DE PROJET

CONCRÉTISE

CoPro

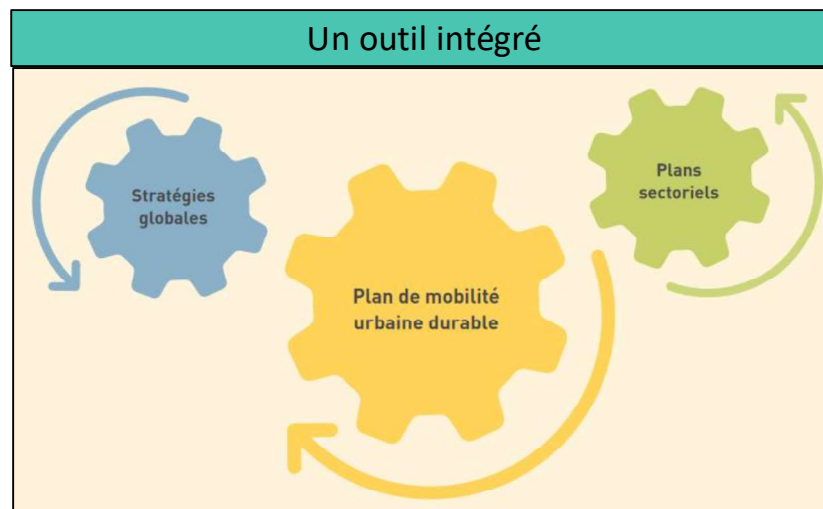
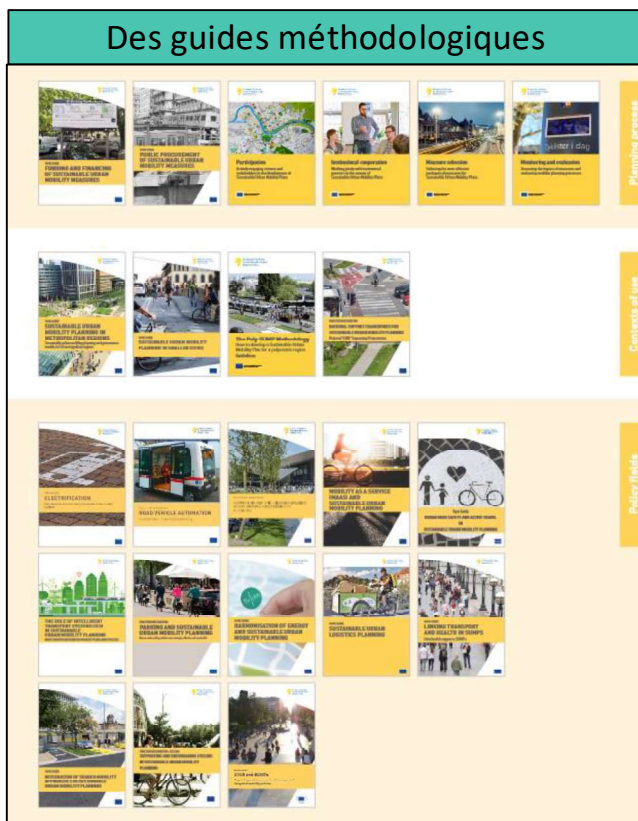
Mise en œuvre du projet

ÉVALUE

Organe d'évaluation récoltant les données et analysant les effets de la mise en œuvre du plan

La Méthodologie européenne Plan de Mobilité Urbaine Durable « PMUD »

03/12/2024
113



➔ Invitation à faire évoluer les outils
de planification de la mobilité en
Wallonie



Le Règlement européen
Réseau Transeuropéen de Transport (RTE-T)

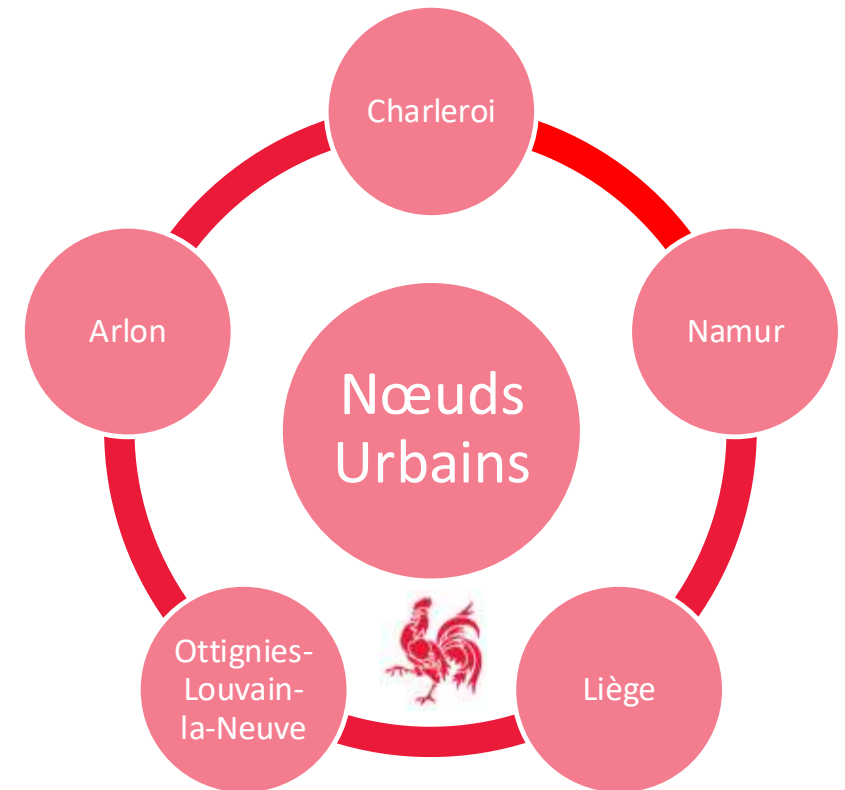
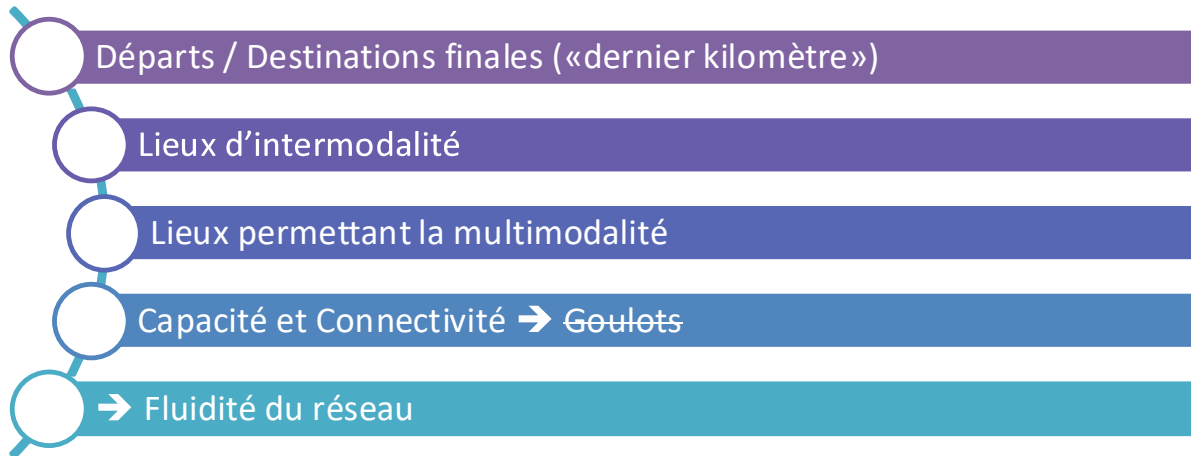
Les nœuds urbains

Les Nœuds Urbains

Sélection:

« Ville de la région NUTS2 dont la population est égale ou supérieure à 100 000 habitants ou, si, dans une région NUTS 2, il n'y a aucun nœud urbain ayant une population supérieure à 100 000 habitants, le nœud principal de cette région NUTS 2 ».

Fonctions:



Wallonie

mobilité infrastructures
SPW

* NUTS: nomenclature territoriale européenne = Provinces en Belgique

Service public de Wallonie mobilité infrastructures

Le Règlement européen
Réseau Transeuropéen de Transport (RTE-T)

Des exigences

Les Résultats attendus

→ 31 décembre 2027

03/12/2024

117

Pour chacun des nœuds urbains

Adoption et suivi d'un Plan de
Mobilité Urbaine Durable

Couvrant la zone
urbaine
fonctionnelle (=
zone de
navettage)

Collecte et présentation à la
Commission de données de
mobilité urbaine

Durabilité

Sécurité

Accessibilité

→ Précisions des exigences dans l'acte d'exécution

19 juillet 2025

Sanctions financières au niveau belge en cas de non-atteinte des résultats

Le Règlement européen
Réseau Transeuropéen de Transport (RTE-T)

Pour aller plus loin...

Des opportunités pour la région, les villes et communes wallonnes !

Des leviers de **financements** et de **projets** pour les nœuds urbains, mais pas que...

03/12/2024

119

Chaque commune, rurale ou urbaine, contribue, avec ses spécificités, à l'interconnexion et à l'accessibilité de pôles d'échanges multimodaux visant à développer un réseau structurant à l'échelle européenne.

Vos interlocuteurs

Politiques européennes

Cellule internationale et Projets européens du SPW Mobilité et Infrastructures

 <https://mobilite.wallonie.be/home/politiques-de-mobilite/politique-europeenne.html>
 international.mobilite.infrastructures@spw.wallonie.be

NCP - National contact point (informer, accompagner et connecter)

 <https://www.ncpwallonie.be/>

WBI – Wallonie-Bruxelles International

 <https://walmeet.eu/> → opportunités de financement, information

Plans de mobilité en Wallonie

Pôle Territorial, Direction de la Planification de la Mobilité du SPW Mobilité et Infrastructures

 <https://mobilite.wallonie.be/home/outils/plans-de-mobilite.html>
 etudes.planification.mobilite@spw.wallonie.be

Réseautage & Informations

03/12/2024
120



Urban Mobility



EU Urban Mobility Observatory

Webinaire RTE-T

À destination des communes belges

Jeudi 12 décembre - 14h-15h30

Inscriptions ➔

